

Département des littératures de langue française Faculté des Arts et des Sciences

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE

Horaire: mardi, 12h30-15h30

Automne 2024

Gabriele Giannini

FRA 2100

gabriele.giannini@umontreal.ca

OBJECTIF ET CONTENU

Le cours aborde une question relative aux débuts des littératures européennes qui est rarement traitée de front, dans toutes ses implications socio-littéraires : pourquoi les littératures naissantes en langue romane ont décidé de traiter de l'actualité (politique, sociale, littéraire, etc.) – sur un mode le plus souvent engagé, voire tranché – dans le moule esthétique, formel et expressif de la poésie lyrique, traditionnellement consacrée à l'exploitation du thème amoureux ? Quelles motivations et quels objectifs justifient cette greffe inattendue, du moins à nos yeux ? Quelles sont la fortune et les évolutions de cette jonction originaire dans les différents systèmes littéraires, des troubadours occitans aux trouvères du nord de la France, en passant par les avatars lyriques européens des XIIIe et XIVe siècles ? Le cours insistera en particulier sur les dimensions sociale et historique de la question et sur ses enjeux intellectuels, en évitant de restreindre l'analyse à la seule dimension littéraire et écrite du phénomène.

Le cours s'appuie sur la lecture de **textes en traduction**, les poèmes en ancien français, occitan, castillan, galégo-portugais, italien, etc. étant disponibles en regard : aucune compétence particulière dans les langues anciennes ou médiévales n'est requise

BIBLIOGRAPHIE

Une anthologie composée par l'enseignant, comportant plusieurs dizaines de textes choisis, traduits et annotés, constitue la base de travail commune et sera mise à disposition, sous forme de fichiers PDF, par le biais de la plateforme **StudiUM**, au début du cours. Des matériaux complémentaires – cartes, fichiers PowerPoint, reproductions numériques de feuillets de manuscrits, travaux critiques, etc. – seront partagés par la même voie

ÉVALUATION

Un examen écrit individuel (intermédiaire): 40 %
Un examen écrit individuel (final): 60 %

Le 1^{er} examen écrit prévoit des questions à développement (entre cinq et huit) portant sur la matière traitée et sur les textes lus en classe. Le 2^e examen écrit comporte des questions à développement communes (entre quatre et sept), touchant à la matière traitée et aux textes lus après la semaine d'activités libres, et des parcours d'approfondissement librement choisis par chaque étudiant, à partir des pièces incluses dans l'anthologie fournie au début du cours.



Département des littératures de langue française Faculté des Arts et des Sciences

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements